



DÉFI

A L'ÉCOLE, J'Y VAIS À PIED OU À VÉLO 2025 !

MARDI 6 MAI AU MATIN

Trajet « domicile-école »
Montlouis sur Loire

Afin de réduire l'empreinte carbone de nos déplacements, lutter contre la sédentarité et améliorer la qualité de l'air, le Défi « A l'école, j'y vais à pied ou à vélo ! » a pour objectif d'inciter au changement de comportement vis-à-vis des déplacements et de promouvoir les mobilités actives. Pour les écoles, le défi consiste à comptabiliser le nombre d'élèves se rendant à leur établissement en modes actifs (marche, trottinette, vélo) le jour du défi. Ce défi s'inscrit dans le cadre d'une opération de mobilisation nationale. En 2024, deux écoles à Montlouis ont participé et bien d'autres dans la communauté de communes TEV, la métropole de Tours et le département.

Qui organise ?

Un collectif conforme par la TEV, les associations de parents d'élèves FCPE et APEIM, l'association la P'tite Brosse - antenne montlouisiennne du CC37 (Collectif Cycliste 37) et la Mairie de Montlouis sur Loire.

Sécurité ?

Le trajet domicile-école demeure sous la responsabilité des parents, y compris lors de ce défi. Les parents doivent donc accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à l'école. Le code de la route est à respecter. Il est préconisé de s'équiper de chasuble/gilet de sécurité (enfants et parents). Des bénévoles seront présents à chaque arrivée pour « guider » les participants et réaliser le comptage.

Arrivée à l'école ?

Enfants inscrits à la garderie : entrée avec leur vélo dès leur arrivée. Enfants non-inscrits à la garderie : arrivée au plus tôt à 7h45 (sous la responsabilité des parents) jusqu'à 8h20. L'arrivée de tous les participants au défi se réalisera au niveau du portail principal des écoles. Le début des cours reste inchangé par rapport aux autres jours.

Les vélos seront stockés à l'intérieur des cours d'école sur des barrières Vauban disposées par classe. Afin de faciliter le repérage des vélos des enfants, il est préconisé de les identifier (Nom/Prénom/Classe).

Pour ne pas perturber les stationnements et garantir la sécurité de tous aux abords des écoles, les parents ne pourront venir récupérer les vélos dans la cour qu'à 16h45, soit après le départ du bus scolaire, ou en venant chercher leur enfant à l'accueil périscolaire.



Aucun vélo ne pourra être laissé dans l'enceinte scolaire après 18h30.



Merci de nous retourner ce ticket au plus tard le 30 avril 2025 pour confirmer votre participation.

Je participe avec mon enfant : OUI NON

Nom et prénom de mon enfant :

Classe :